

## COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

### Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



### Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



### En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - [voirie.fr.parkindigo.com](http://voirie.fr.parkindigo.com)  
Parcs - [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com)

### En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Marché - Niveau -1  
150 rue du Vieux Pont de Sèvres  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
[boutique-vda@group-indigo.com](mailto:boutique-vda@group-indigo.com)  
01 58 17 10 42

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h00	9h00 12h30	fermé

## COMMENT BÉNÉFICIER DES FORAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / NON-RÉSIDENT ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et non-résidents sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :  
[voirie.fr.parkindigo.com](http://voirie.fr.parkindigo.com)

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :  
[fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com)

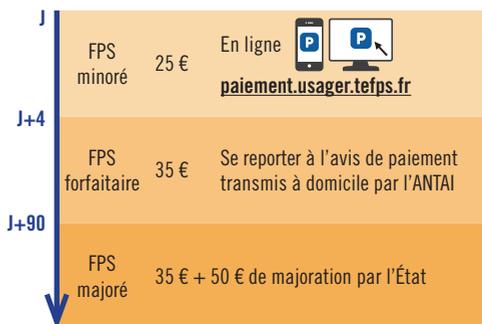
## LE FORAÎT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

### COMMENT PAYER UN FPS ?



### COMMENT CONTESTER UN FPS ?



Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :  
- [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat) pour les modalités de stationnement  
- [seineouest.fr/fps](http://seineouest.fr/fps) pour le FPS



[seineouest.fr](http://seineouest.fr)  
0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



© Communication P 30/2022



# GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition avril 2022

Commune de  
**Ville-d'Avray**



BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
**VILLE-D'AVRAY**

[seineouest.fr](http://seineouest.fr)  
0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



## STATIONNEZ MALIN !

- Pas besoin de chercher une place en centre-ville : pensez au parc de stationnement Fontaine du Roy, **c'est au même prix !**
- Une course rapide ? Un déjeuner ? Dans le centre-ville, les **30 premières minutes sont gratuites** (une fois par jour) et le stationnement est **gratuit de 13h à 14h**.
- Pour permettre le stationnement de moyenne durée à proximité du centre-ville, **la place Charles de Gaulle passe en zone Orange**. Les forfaits Résidents et Professionnels y sont désormais valables, et les visiteurs peuvent y stationner jusqu'à 5 heures consécutives.



**PICS DE POLLUTION**

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site [seineouest.fr](http://seineouest.fr), le stationnement devient **gratuit en zone Orange pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

## VILLE-D'AVRAY

### STATIONNEMENT PAYANT

ZONE ROUGE <b>P</b>	ZONE ORANGE <b>P</b>	<b>P</b> PARC SOUTERRAIN
Durée maximale 2h Forfaits non valides	Durée maximale 5h Forfaits valides	FONTAINE DU ROY
Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 <b>Gratuit de 13h à 14h</b> Gratuit dimanche, jours fériés, 1 <sup>er</sup> -31 août		Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24 <b>Gratuit de 13h à 14h</b>

	ZONE ROUGE <b>P</b>	ZONE ORANGE <b>P</b>	<b>P</b> PARC SOUTERRAIN
<b>EN BREF</b>	0h-2h.....0,80 €/heure	0h-5h.....0,80 €/heure	0h-5h.....0,80 €/heure 5h-10h...0,40 €/heure 10h-24h.....gratuit
🕒 30 MINUTES GRATUITES (une fois par jour)			
<b>TARIFS HORAIRES</b>			
1h	0,80 €	0,80 €	0,80 €
2h	1,60 €	1,60 €	1,60 €
3h	2h15 : 15 €	2,40 €	2,40 €
4h	2h30 : 35 €	3,20 €	3,20 €
5h		4,00 €	4,00 €
6h		5h15 : 15 €	4,40 €
7h		5h30 : 35 €	4,80 €
8h	Non autorisé		5,20 €
9h			5,60 €
10h		Non autorisé	6,00 €
24h			6,00 €

		ZONE ORANGE <b>P</b>	<b>P</b> PARC SOUTERRAIN	
<b>FORFAITS</b>	<b>RÉSIDENT PROFESSIONNEL</b>	Jour	1,50 €	-
		Semaine	7,50 €	18 €
		Mois	25 €	45 €
		Année	220 €	450 €
		<i>Rés. Basse Emission</i>	-50%	-33%
		<i>Rés. Petit Rouleur</i>	-	-33%
	<i>Prof. de Santé Mobile</i>	gratuité toutes zones	-	
<b>NON-RÉSIDENT (salariés, autres professionnels)</b>	Jour	1,50 €	-	
	Semaine	7,50 €	24 €	
	Mois	25 €	60 €	
	Année	220 €	600 €	
	<i>Journée (8h-20h)</i>	-	-25%	
	<i>Moto</i>	-	-50%	

Forfaits accessibles sous conditions.  
Informations : [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat)